



DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE FREJUS

ES/CHR/VG/AB

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****SEANCE DU 28 AVRIL 2025**

Effectif du Conseil d'Administration	17
Membres en exercice	17

Télétransmission en Préfecture	29 AVR. 2025
Date Réception	29 avril 2025

Le vingt-huit avril deux mille vingt-cinq, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Fréjus, régulièrement convoqué le 24 Avril, s'est réuni au Centre Communal d'Action Sociale (Salle de réunions), le Kipling, 305 avenue Aristide Briand à Fréjus, sous la présidence de Monsieur David RACHLINE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESIDENT : Monsieur David RACHLINE, représenté par Madame Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESENTS : Mmes GATTO, EL AKKADI, CREPET, BONNOT, JACQUEMIN
MM. BOURDIN, JOUANIC, PERONA, Membres.

ABSENTS EXCUSES :
Mmes CHIERICO, PERES, SOLER, BLESIOUS
MM. CAVIGLIOLI, PETIT, GUERIN, Membres.

REPRESENTES:
Conformément à l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles ont donné pouvoir de voter en leur nom : Mme Josette CHIERICO à M. Patrick PERONA, M. Laurent PETIT à Mme Nelly BONNOT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Imane EL AKKADI

DELIBERATION N° 463 / 25	<u>RESIDENCE AUTONOMIE</u> <u>« LA REPELIDO »</u>
Affiché du 29 avril 2025	AFFECTATION DES RESULTATS 2024
Au 29 juin 2025	

Madame Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente expose :
Conformément à l'Instruction budgétaire M22, après avoir entendu et approuvé le Compte de Gestion puis le Compte Administratif 2024, concernant la Résidence Autonomie « La Respélido », le Conseil d'Administration propose l'affectation des résultats suivante :

Section d'exploitation

Résultat de l'exercice 2024 Déficit - 17 782,31€
Résultat antérieur + réserve de compensation des déficits + 50 500,70 €
Résultat cumulé.....Excédent + 32 718,39 €

Section d'investissement

Résultat de l'exercice 2024.....Déficit..... + 1 372,72 €
Résultat antérieur reporté Excédent + 6 968,58 €
Provisions 2024 (crédits du compte 491) + 1 038,00 €
Soit un résultat cumulé de + 9 379,30 €

Ce résultat est à reprendre en recette au 001 sur l'exercice 2025.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

APRES avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

ADOPTE l'affectation des résultats 2024 de la Résidence Autonomie « La Respélido », tel que détaillé ci-dessus,

SOUMET la présente délibération au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var,

AINSI fait et délibéré à Fréjus, le 28 Avril 2025 et ont signé tous les membres présents, après lecture faite.

POUR EXPEDITION CONFORME

**POUR LE PRESIDENT,
LA VICE-PRESIDENTE,**



Nassima BARKALLAH